



Madame, Monsieur, Chers Elèves et Etudiants,

Le temps des vacances s'achève et nous reprenons le chemin de l'école

LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023

nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne rentrée à tous.

Ecole Directe

Ce logiciel sera l'unique moyen de communication pour vous transmettre les différentes informations (bulletins, factures, bourses, absences, informations diverses...).

Il est donc **INDISPENSABLE** de fournir des adresses mails valides au secrétariat.

A COMPTER DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

CHAQUE PARENT ET CHAQUE ELEVE AURA SON PROPRE IDENTIFIANT

A ACTIVER ET A CONSERVER PRECIEUSEMENT

INFORMATIONS RENTREE 2023 - 2024

1^{er} DEGRE : MATERNELLE & ELEMENTAIRE

Rentrée de la Maternelle

Entrée à l'angle de la rue Mangin et regroupement dans la cour de la maternelle

(Afin de préserver le sol souple de la cour, merci Mesdames, de ne pas porter de chaussures à talons aiguilles ce jour)

Maternelles 5 ans nés en 2018	A à Le 10 H 00 à 11 H 45	Lo à Z 14 H 00 à 15 H 45
Maternelles 4 ans nés en 2019	A à J 10 H 15 à 11 H 30	K à Z 14 H 15 à 15 H 30
Maternelles 3 ans nés en 2020	A à K 10 H 30 à 11 H 45	L à Z 14 H 30 à 15 H 45

Rentrée de l'élémentaire

Regroupement dans la cour du primaire

Classe	Entrée	Horaires	Sortie	Horaires
CP A - B - C	Porche Place Notre Dame	09H30	Porte Jeanne - d'Arc	15H00
CE1 A - B - C - D		09H15	Porte Jeanne - d'Arc	15H15
CE2 A - B - C - D		09H00	Porte Sainte - Anne	15H30
CM1 A - B - C - D		08H45	Porte Sainte - Anne	15H45
CM2 A - C		08H30	Porte Jeanne - d'Arc	16H00
CM2 B - D		08H30	Porte Sainte - Anne	16H00

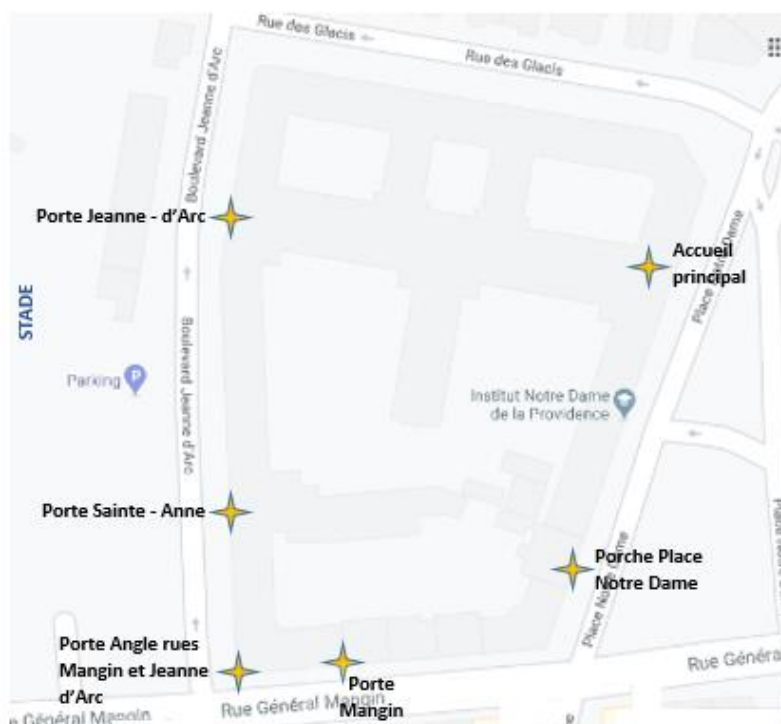
Le 1er jour, la 1/2 pension est assurée pour tous les élèves de l'élémentaire inscrits à la cantine

Horaires habituels des classes

Maternelle et Élémentaire : de 07 H 55 à 11 H 55 et de 14 H 00 à 16 H 00

Rentrée des classes au cours de l'année scolaire
Horaires d'ouverture et de fermeture des porches

Classes	Entrées		Sorties	
PS MS	Angle des rues Mangin et Jeanne d'Arc			
	07 H 45 - 08 H 15	13 H 45 - 14 H 00	11 H 55 - 12 H 10	15 H 55 - 16 H 10
GS	Angle des rues Mangin et Jeanne d'Arc 07 H 45 - 08 H 00	13 H 45 - 14 H 00	Porte Mangin 11 H 55 - 12 H 05	Porte Mangin 15 H 55 - 16 H 05



Classes	Entrées MATIN		Entrées APRES MIDI	Sorties UNIQUEMENT Porte Sainte - Anne	
CE2 A - B - C	Porche Place Notre Dame 07 H 30 - 07 H 45	Porte Sainte - Anne 07 H 45 - 08 H 00	Porte Jeanne - d'Arc 13 H 45 - 14 H 00	11 H 50 - 12 H 10	15 H 55 - 16 H 10
CM1 A - B - C				11 H 55 - 12 H 10	16 H 00 - 16 H 10
CM1 / CM2 D					
CM2 B					

Classes	Entrées MATIN		Entrées APRES MIDI	Sorties UNIQUEMENT Porte Jeanne d'Arc	
CP A - B - C	Porche Place Notre Dame 07 h 30 - 07 H 45	Porte Jeanne - d'Arc 07 H 45 - 08 H 00	Porte Jeanne - d'Arc 13 H 45 - 14 H 00	11 H 50 - 12 H 10	15 H 55 - 16 H 10
CE1 A - B - C				11 H 55 - 12 H 10	
CE1 / CE2 D					
CM2 A - C				16 H 00 - 16 H 10	

Nous demandons à tous de faire preuve de ponctualité

Etude et Garderie

Elles seront assurées à partir du **mardi 05/09/2023** de 16H00 à 16H50 ou 17H45. Les parents intéressés rempliront les coupons distribués aux élèves le jour de la rentrée.

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire inscrits à la garderie ou à l'étude **ne peuvent quitter l'établissement avant 16H50 ou 17H45.**

Certains élèves pourront bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), en groupes restreints soit de 13H00 à 14H00, soit de 16H00 à 17H00 à compter du **lundi 18/09/2023**. (Une information suivra)

Absences

Elles doivent être excusées dès la première 1/2 journée d'absence et confirmées par écrit à :

Mme CHAUDY : absences-primaire@indp57.fr ou au **06 43 43 84 00**

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'Etablissement durant le temps scolaire ; en cas de retard EXCEPTIONNEL, les parents s'adresseront directement à l'accueil au porche Place Notre Dame.

Les parents sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur de l'Institut avec leurs enfants, à le **signer** et à **respecter** les dates de vacances sans les **anticiper** ni les **prolonger**.

Enseignement religieux

L'heure d'enseignement religieux dispensé à tous les élèves de l'école primaire pourra être complétée au CM1 et CM2 par une 2^{ème} heure, sur demande des parents.

Cette 2^{ème} heure sera assurée par un intervenant extérieur en enseignement religieux, soit de 13H00 à 14H00, soit de 16H00 à 17H00. Les jours seront définis en fonction des emplois du temps et des disponibilités de chacun. Au CE2, cette 2^{ème} heure est assurée par les parents qui préparent les enfants volontaires à la 1^{ère} communion au sein de la Paroisse.

La date de la réunion d'informations relative à la 1^{ère} Communion vous sera communiquée ultérieurement.

INFORMATIONS RENTREE 2023 - 2024

2nd DEGRE : COLLEGE & LYCEE

Rentrée du Collège et Lycée
Uniquement par le porche place Notre - Dame

Le jour de la rentrée, tous les élèves sont accueillis par leur Professeur Principal

LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 COUR COLLEGE		MARDI 05 SEPTEMBRE 2023 COUR COLLEGE	
3 ^{ème} - 3 ^{èmes} Prépa Métiers	13H00 - 16H00	2 ^{nde} et 2 ^{nde} professionnelle	08H30 - 12H00
4 ^{ème}	13H30 - 16H00	1 ^{ère} et 1 ^{ère} professionnelle	09H00 - 12H00
5 ^{èmes}	14H00 - 16H00	1 ^{re} et 1 ^{re} professionnelle	09H30 - 12H00
6 ^{èmes}	08H30 - 15H30	+ le collège et les BTS selon l'emploi du temps donné à la rentrée	
Tous les élèves de 6 ^{ème} , y compris les externes, sont invités à déjeuner à la cantine le 4 septembre afin de faire connaissance avec leurs camarades et ainsi découvrir le fonctionnement de l'Etablissement.			
ANNEXE			
BTS 1 et BTS 2	09H00 - 12H00		

Le porche

Les collégiens et lycéens empruntent **UNIQUEMENT** le porche Place Notre Dame ouvert à partir de 7H30.

Les cours débutent à 07H55 et finissent à 11H50 pour reprendre à 13H05 et terminer au plus tard à 17H45

Afin de favoriser une circulation fluide, chacun emprunte les passages piétons prévus à cet effet, libère rapidement le trottoir, et accède au porche.

Nous demandons aux élèves de faire preuve de civisme et de discipline et aux parents de **bannir les stationnements le long de l'établissement.**

L'étude

Elle sera assurée à partir du

Mardi 05 Septembre 2023

de 16H00 à 17H00 ou 17H45

Les parents intéressés rempliront les coupons distribués aux élèves le jour de la rentrée.

L'appel en étude se fera à partir **mardi 5 septembre 2022.**

Les responsables de niveaux

6^{ème} et 5^{ème} M. COULON

4^{ème} M. TRIBOUT

3^{ème} Mme LAPOINTE - ZORDAN

Cycle terminal lycée professionnel et BTS : Mme BONTEMPS

2^{nde} Mme GUIZZI

1^{ère} M. JERAS

Tle Mme MEAD

Nous rappelons également que **Madame RISSER**, responsable de l'espace orientation, reçoit élèves et parents sur rendez-vous.

Dans le second degré, le professeur principal reste votre interlocuteur privilégié, toutefois, il vous est possible de vous adresser aux responsables de niveaux lorsque vous le jugez utile. Ces responsables de niveaux sont en lien direct avec la direction.

Les absences

**Une absence doit être excusée dès la première 1/2 journée
via le cahier de correspondance ou par mail et doit toujours être confirmée par écrit**

Au Collège	absences-college@indp57.fr	03 82 82 48 26
Au Lycée	absences-lycee@indp57.fr	03 82 82 48 27

Les parents doivent prendre connaissance du règlement de l'Institut avec leurs enfants, à le **signer** et à **respecter** les dates de vacances sans les **anticiper** ni les **prolonger**.

Dès la rentrée, une note précisant la gestion et le suivi des absences sera envoyée à toutes les familles via Ecole Directe. Nous vous invitons à la lire et à vous rapprocher des responsables de la vie scolaire en cas de questionnements. (M. MASBATIN, Mme CRUMBACH ou Mme CHABRIER)

Horaires des bureaux

	Economat (Bureau N°2)	Secrétariat (Bureau N°3)
Matin	07H45 - 11H45	07H45 - 12H00
Après midi	13H00 - 16H00	13H00 - 16H30
Le mercredi	Fermeture à 12 H 00	

Internet et Téléphone

Nous attirons votre attention sur les dérives possibles de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux par vos enfants et nous vous demandons de conjuguer vos efforts à ceux de l'établissement pour veiller à ce que chaque élève les utilise avec discernement et se conforme à la réglementation en vigueur.

**Les téléphones portables sont tolérés UNIQUEMENT
dans les halls et dans la cour**

Inscriptions

Pour la rentrée 2024 - 2025 et **UNIQUEMENT pour les frères et sœurs d'élèves déjà scolarisés** dans l'Etablissement, les demandes d'inscriptions PRIMAIRE et SECONDAIRE pourront être retirées au secrétariat à compter du

Lundi 2 octobre 2023 à partir de 08 H 00

Les vacances 2023/2024

Départ

Vendredi 20 octobre au soir
Vendredi 22 décembre au soir
Vendredi 23 février au soir
Vendredi 19 avril au soir
Mardi 07 mai au soir
Vendredi 05 juillet au soir

Reprise

Lundi 06 novembre au matin
Lundi 08 janvier au matin
Lundi 11 mars au matin
Lundi 06 mai au matin
Lundi 13 mai au matin (Ascension)

Dès à présent nous invitons parents et élèves ainsi que tous les membres de la Communauté

Educative à la messe de rentrée qui aura lieu en la Chapelle de l'Institut le

Vendredi 15/09/2023 à 17 H 00

A bientôt
La Direction